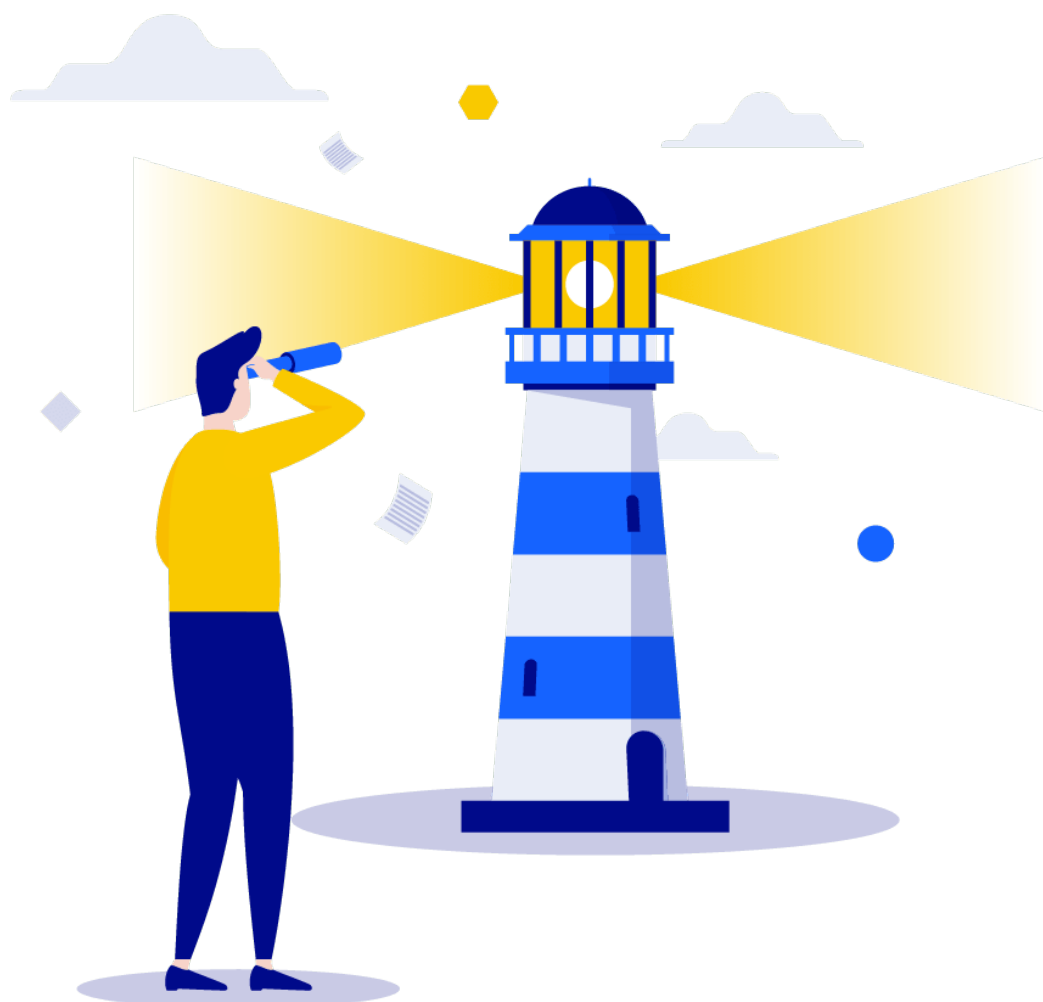


Lettre de L'OBSERVATOIRE



LA PETITE ENFANCE

La France manque de places d'accueil pour les jeunes enfants et une grande partie de charge se répercute sur les femmes. Qu'en est-il au niveau local ? Quels sont les besoins ? Quelle est l'évolution de la population des moins de trois ans ?

Cette lettre de l'observatoire dresse un état des lieux dans un domaine essentiel de l'action publique locale.

Ce qu'il faut retenir de la CC du Haut-Béarn



20%

6 360

personnes de 25-44 ans

(représentatifs des générations en âge d'avoir des enfants en bas âge)

220

**Naissances / an
(en moyenne)**

680

**Enfants de moins
de 3 ans**

92%

**des moins de 3 ans vivent
avec leurs 2 parents**

65%

460

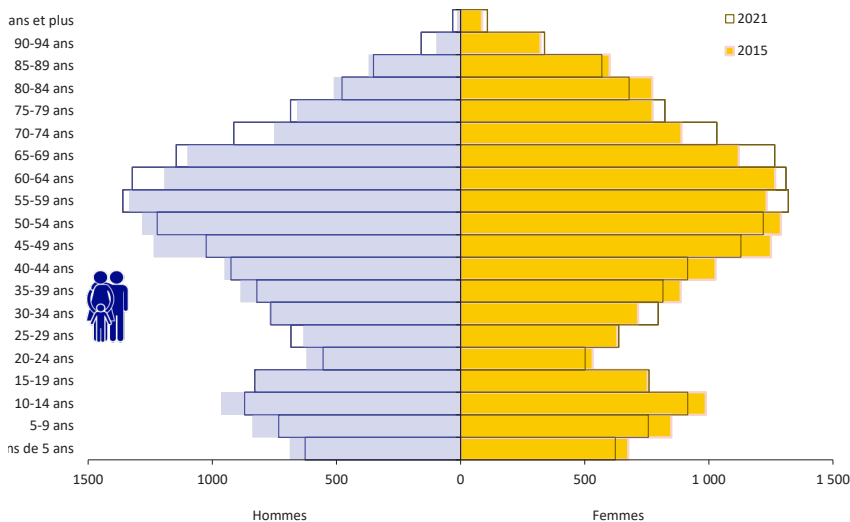
**enfants de moins de 3 ans ont besoin d'un mode de garde impératif
(car tous leurs parents travaillent)**

Structure par âge de la population

Quelle représentation dans la population des 25-44 ans, représentatifs des générations en âge d'avoir des enfants ?

Pyramide des âges – population 2021 comparée à 2015

Source : Insee RP, traitements ©Compas



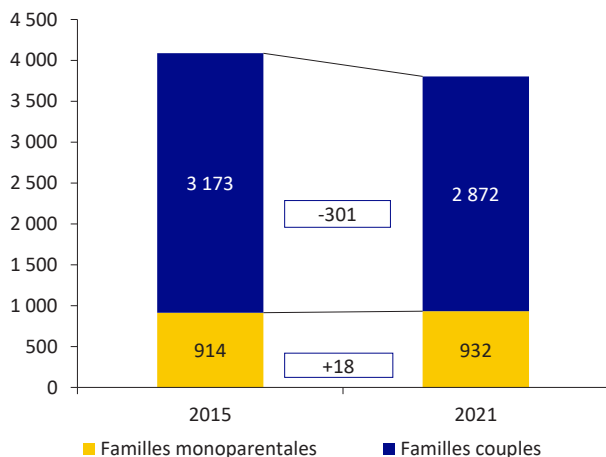
On recense 6 360 personnes de 25-44 ans au RP 2021, soit 20% de la population (24% en moyenne nationale)

Les 25-44 ans sont représentatifs des générations en âge d'avoir des enfants en bas âge. Leur nombre a diminué de 140 personnes depuis 2015, soit -2%. Cette évolution met en avant la diminution du nombre potentiel de jeunes enfants dans la CC du Haut-Béarn.

Evolution des familles

Évolution des familles selon leur type

Source : Insee RP, traitements ©Compas



Une diminution des familles

La CC du Haut-Béarn compte 3 800 familles (ménages avec enfants de moins de 25 ans) en 2021.

Le nombre de familles diminue depuis 2015 (280 familles de moins). Leur poids parmi les ménages a baissé de 28 à 25% sur la période. Cette diminution peut s'expliquer par plusieurs facteurs : le vieillissement de la population, l'attractivité du territoire pour les jeunes (jeunes adultes et jeunes ménages en couple sans enfant même si ces derniers peuvent être appelés à en avoir).

L'évolution des familles est différente selon leur structure et le territoire considéré : Ainsi, pour la CC du Haut-Béarn, le nombre de familles composées de couples avec enfant(s) diminue entre 2015 et 2021 passant de 3 170 à 2 870. Dans le même temps, le nombre de familles monoparentales est stable sur la période (910), soit 25% des familles.

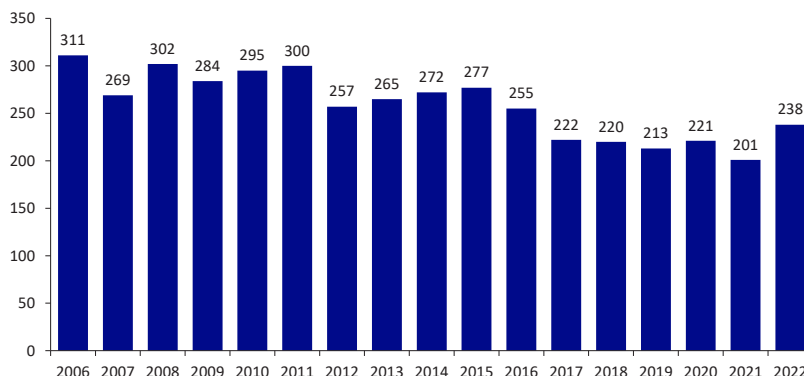
Evolution des jeunes enfants

Évolution des naissances domiciliées

Source : Insee Etat-Civil, traitements ©Compas

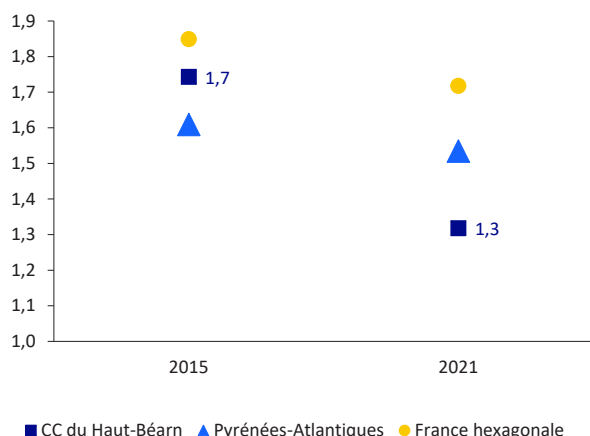
220 naissances domiciliées par an en moyenne

La CC du Haut-Béarn enregistre 220 naissances domiciliées par an en moyenne entre 2020 et 2022. Notons une diminution des naissances depuis une dizaine d'année. Evolution qui peut avoir aujourd'hui un impact sur le nombre d'enfants scolarisés à l'école primaire.



Évolution du nombre moyen de naissances par femme ayant entre 15 et 44 ans

Source : Insee RP, traitements ©Compas



1,3 naissance en moyenne par femme ayant entre 15 et 44 ans sur l'année 2021

Le nombre moyen de naissances par femme en âge de fécondité (15-44 ans) pour la CC du Haut-Béarn est passé de 1,7 en 2015 à 1,3 en 2021.

En moyenne nationale, le nombre moyen de naissances par femme de 15-44 ans est passé de 1,8 en 2015 à 1,7 naissance en 2021.

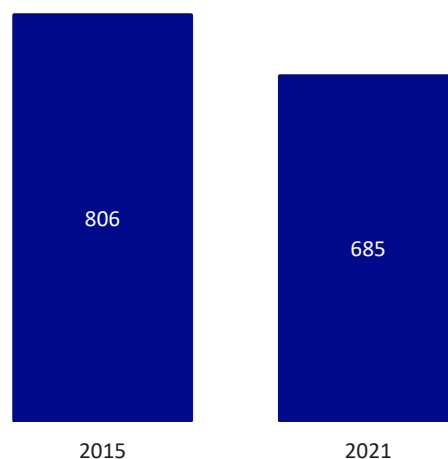
Évolution des moins de 3 ans

Source : Insee RP, traitements ©Compas

La population des enfants de moins de 3 ans a diminué entre 2015 et 2021

680 enfants de moins de 3 ans sont recensés en 2021 dans la CC du Haut-Béarn.

Cet effectif a diminué : 120 enfants de moins de 3 ans en moins entre 2015 et 2021. Le besoin potentiel de prise en charge des enfants de moins de 3 ans a donc tendance à diminuer.



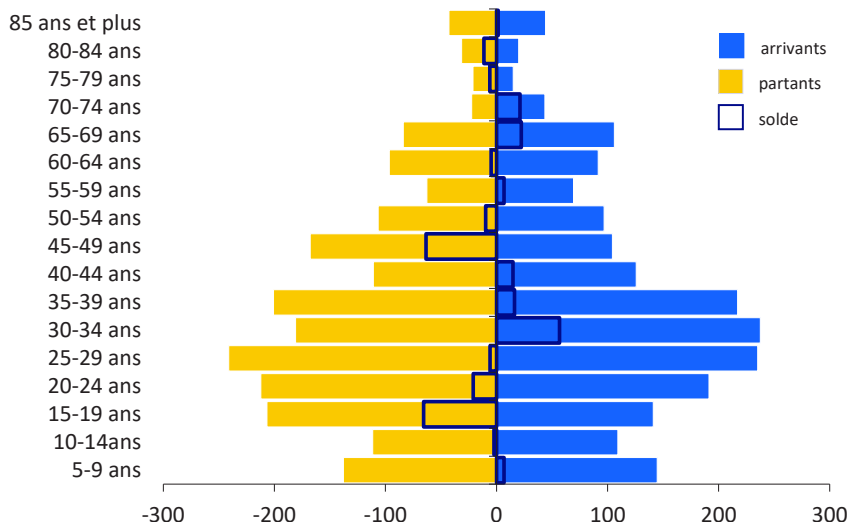
Un facteur essentiel à considérer dans l'évaluation du besoin d'accueil

Pyramide des âges des mobilités résidentielles

Source : Insee, fichiers détails 2021, traitements ©Compas

Les jeunes parents sont plus mobiles que les autres générations

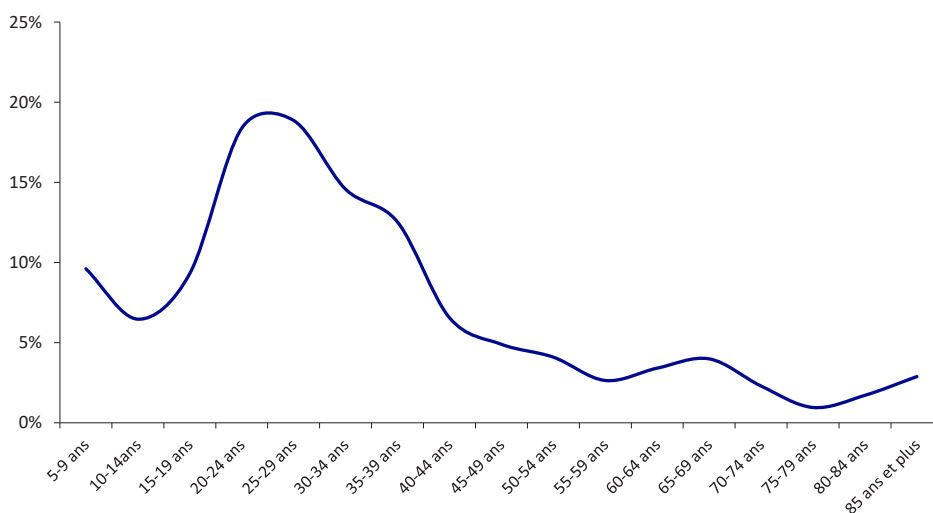
Rappelons que les générations de 25-44 ans sont en âge d'avoir des enfants et ont peut-être plus souvent des enfants en bas âge.



Entre 2020 et 2021, l'observation des migrations résidentielles montre que les flux migratoires les plus importants pour la CC du Haut-Béarn, à l'entrée comme au départ, concernent les générations des 25-29 ans, puis des 30-34 ans et 35-39 ans.

Part des nouveaux arrivants selon la tranche d'âge

Source : Insee, fichiers détails 2021, traitements ©Compas



Qu'en est-il du renouvellement de ces générations ?

Concernant les 25-34 ans, les départs et les arrivées peuvent varier selon la tranche d'âge considérée.

Dans la CC du Haut-Béarn, les 25-29 ans ont été aussi nombreux à partir qu'à arriver ; il y a donc eu un renouvellement de ces générations.

Dans le même temps, les 30-34 ans, ainsi que les 35-39 ans, ont tendance à s'installer dans la CC du Haut-Béarn, ayant été plus nombreux à arriver qu'à partir.

Les familles ont-elles plutôt tendance à arriver, partir ou se renouveler ?

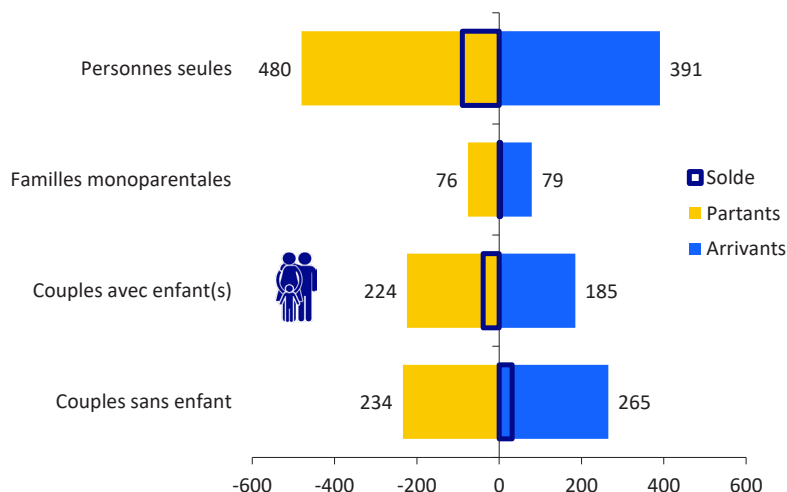
Généralement, les mouvements de population concernent majoritairement les personnes seules et les couples avec enfant(s)

En effet, la mise en couple ou l'arrivée d'un enfant motive souvent un déménagement.

Dans la CC du Haut-Béarn, les couples avec enfant(s) ont tendance à quitter la commune, le solde entre les arrivées et les départs étant négatif : environ 190 se sont installés sur la commune tandis que 220 en sont partis entre 2020 et 2021.

Migrations par situation familiale des ménages

Source : Insee, fichiers détails 2021, traitements ©Compas



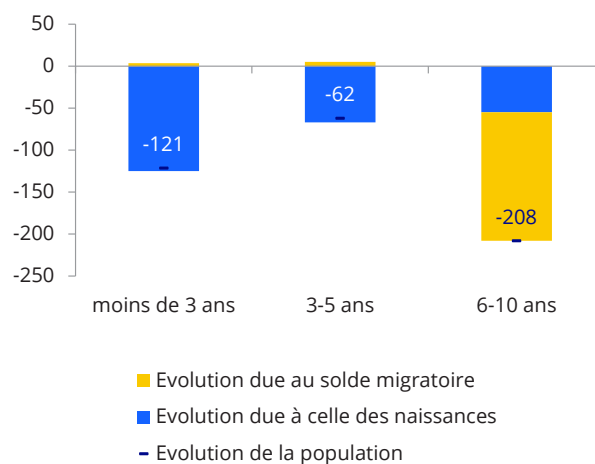
L'âge des enfants influence-t-il la mobilité des parents ?

Entre 2015 et 2021, le nombre d'enfants de moins de 3 ans diminue de 121 enfants pour cette génération

La baisse du nombre de ces jeunes enfants, en six ans, est principalement liée à la diminution des naissances dans la CC du Haut-Béarn, malgré un solde migratoire légèrement positif (arrivées - départs).

Mobilité des jeunes enfants

Source : Insee Etat-Civil et RP, traitements ©Compas



Situation sociale et familiale des moins de 3 ans

Évaluation du besoin d'accueil

92% des enfants de moins de 3 ans vivent avec leurs deux parents

Ces 92% représentent 650 enfants de moins de 3 ans. Cette proportion est relativement importante au regard de la moyenne nationale.

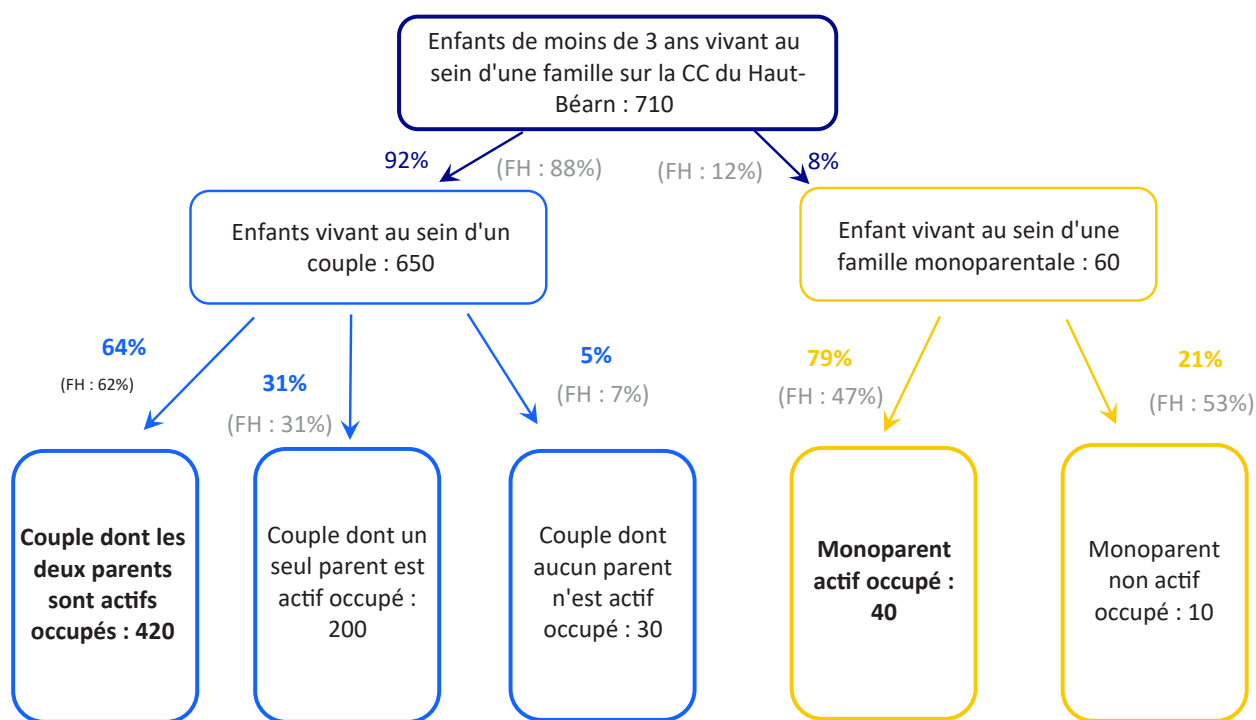
Ainsi, 8% d'enfants de la tranche d'âge vivent au sein d'une famille monoparentale, soit 60 enfants de moins de 3 ans : le risque de précarité sociale et économique est plus élevé pour ces enfants vivant avec un parent isolé.

460 enfants de moins de 3 ans ont tous leurs parents présents au domicile qui travaillent

et par conséquent ont, peut-être plus que d'autres, besoin d'être pris en charge ; que le mode de garde soit institutionnel, de voisinage, familial... 64% des enfants vivant dans une famille composée d'un couple (bi-activité des parents) et 79% des moins de 3 ans vivant au sein d'une famille monoparentale sont dans cette situation.

40 enfants n'ont aucun de leur(s) parent(s) en emploi : ils représentent 5% des enfants de moins de 3 ans vivant avec leurs deux parents et 21% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale.

Une situation de non emploi chez les parents est facteur de risque pour eux et pour leurs enfants, sur un plan financier mais aussi social.



FH = France hexagonale

Source : Insee RP 2021 exploitation complémentaire, traitements ©Compas

Deux autres paramètres sont à considérer pour une évaluation du besoin :

* La part des femmes travaillant à temps partiel domiciliées dans la CC du Haut-Béarn est de 32% contre 29% en moyenne nationale.

* La proportion d'actifs âgés de 15 ans ou plus résidant dans la CC du Haut-Béarn mais travaillant hors CC du Haut-Béarn atteint 64%.

Ces deux indicateurs caractérisent une moindre disponibilité des parents pour s'occuper de leur(s) enfant(s) et donc un besoin en mode de garde évident.

Les modes de garde



L'analyse de la couverture des prestations de la Paje nous apporte un premier éclairage sur le choix du mode de garde, ce choix étant conditionné par l'offre en services d'accueil sur le territoire

Quelle que soit la taille de la commune, qu'elle soit située en zone urbaine, périurbaine ou rurale, la proportion de parents allocataires de la PreParE parmi les allocataires Paje paraît relativement homogène, ne dépassant que très rarement les 40%, la moyenne nationale se situant à 21%.

Par contre le recours au complément mode de garde (Cmg) pour l'emploi d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile varie considérablement d'un territoire à l'autre. En effet la proportion d'allocataires bénéficiant à ce titre du Cmg parmi les allocataires Paje fluctue entre moins de 5% et plus de 70% selon le territoire (34% en moyenne nationale).

Cette proportion est révélatrice des capacités d'un territoire à offrir des services d'accueil pour les jeunes enfants, en mode collectif (les crèches) ou individuel par un tiers (prise en charge par une garde à domicile ou une assistante maternelle).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le choix ou non du mode individuel de garde par un tiers. Ainsi, si les places en crèche font défaut sur un territoire donné, le recours à ce type de prestation pour faire garder son enfant risque d'être plus

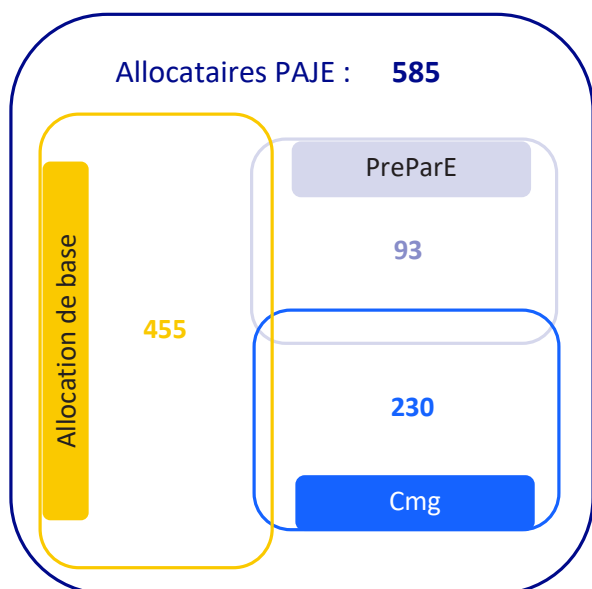
fréquent. Les parents peuvent également faire le choix de privilégier le mode d'accueil collectif ou individuel par un tiers que ce soit pour des questions de coût et/ou de préférence.

Les prestations d'accueil du jeune enfant (Paje) :

Quatre prestations peuvent être versées par la Caisse d'Allocations Familiales au titre de la Paje (prestation d'accueil du jeune enfant), ce de manière cumulée ou non selon la situation de la famille ou le mode de garde choisi :

- **la prime à la naissance ou à l'adoption** versée sous condition de ressources,
- **l'allocation de base**, versée sous condition de ressources pour l'entretien et l'éducation de tout enfant de moins de 3 ans,
- **le complément de libre choix du mode de garde (Cmg)**, versé sous condition de ressources pour la garde d'un enfant de moins de 6 ans par une garde au domicile des parents ou une assistante maternelle agréée,
- **la PreParE** (qui a remplacé le Clca au 1er janvier 2015), versé sans condition de ressources aux parents faisant le choix de cesser ou de réduire leur activité professionnelle pour garder leur enfant de moins de 3 ans.

Qu'en est-il sur mon territoire ?



Source : Cafdata 2021, traitements ©Compas

Dans la CC du Haut-Béarn, le choix par les parents d'une cessation ou réduction d'activité pour s'occuper de leur(s) enfant(s) se situe 5 points en dessous de la moyenne nationale (16% des allocataires PAJE avec 90 allocataires PreParE)

Parallèlement, le recours des familles à la garde individuelle par un tiers se situe 5 points au dessus de la moyenne nationale (39% des allocataires PAJE avec 230 allocataires Cmg).

Plusieurs facteurs pouvant se conjuguer pourraient expliquer cette proportion dans une moyenne haute : un défaut de places en crèche, des mamans plus actives...

*pour des questions de coût et/ou de préférence

Quels enjeux ?

En matière d'accueil de la petite enfance, la tâche n'est pas facile pour les communes. D'abord parce que la petite enfance est un domaine où intervient une multiplicité d'acteurs : les conseils départementaux, les caisses d'allocations familiales et enfin tous les acteurs proposant une prestation d'accueil (crèches gérées par des acteurs publics ou privés, assistantes maternelles, etc.). Le niveau d'accueil à l'école maternelle a aussi un impact qui localement peut être non négligeable.

Pour programmer au mieux les investissements à mettre en œuvre en réponse aux besoins d'accueil des jeunes enfants, il faut donc que ces acteurs agissent de concert et qu'ils choisissent aussi le niveau territorial adéquat, parfois dans un cadre plus large que la commune. C'est ainsi que les intercommunalités intègrent de plus en plus souvent la compétence petite enfance.

Étant donné la complexité de la construction de l'offre d'accueil et son coût, le préalable à toute réflexion sur la réponse à mettre en place est l'évaluation fine du besoin en la matière. Celle-ci exige la prise en compte de nombreux paramètres, de la démographie locale aux mobilités résidentielles, en passant par l'analyse de la situation socio-économique des familles.

La situation professionnelle des parents de jeunes enfants, qu'ils soient monoparents ou en couple, est donc l'un de ces paramètres. Leur permettre de disposer d'une offre de garde qui corresponde à leurs besoins est central : une part des femmes persiste à ne pas pouvoir avoir accès au marché du travail par manque de solution d'accueil, ou se contente d'emplois à temps partiel faute de mieux. Un nombre important de parents travaillent de façon décalée... Reste que le coût des services est aussi un paramètre à considérer. Selon leur niveau de vie sur un territoire, une partie des familles peut ne pas avoir les moyens d'avoir recours à une assistante maternelle, et le manque de place d'accueil collectif, mode de garde le moins onéreux, peut alors les pénaliser.

Aller plus loin :

Ce Repères est une première étape ; elle permet de mieux comprendre la situation de la petite enfance, mais peut déboucher sur un certain nombre d'actions complémentaires.

Pour aller plus loin dans l'évaluation du besoin de prise en charge des jeunes enfants, réaliser des projections de 5 à 10 ans sur l'évolution démographique des populations concernées semble incontournable. L'importance du phénomène migratoire montre à quel point l'analyse de l'évolution des naissances est insuffisante pour anticiper le besoin d'accueil dans les années à venir. On peut également approfondir l'évaluation qualitative du besoin par le biais d'entretiens auprès des parents.

Rendez-vous dans votre espace Hublot : hublot.lecompas.fr

Sources :

Insee RP 2015 et 2021, Etat-civil 2006 à 2022, fichiers détails migrations résidentielles 2021 et Cafdata 2021



contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80



www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

Nos engagements

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.